



# FLASH INFO

## OUVERTURE DES EXAMENS PROFESSIONNELS 2020 et 2021 ACCES CORPS DES SA 1<sup>ER</sup> GRADE

Un examen professionnel au titre de **2020** est ouvert aux adjoints administratifs relevant du ministère des armées ou détachés dans ce corps, **justifiant au 1er janvier 2020 de sept années de services publics.**

Les **inscriptions** pour l'examen professionnel au titre de **2020** seront ouvertes du **5 novembre au 17 décembre 2019.**

- §- §- §- §

Pour l'examen professionnel au titre de **2021**, cette ancienneté de **7 ans sera appréciée au 1er janvier 2021.**

L'examen professionnel au titre de l'année **2021** sera ouvert au **deuxième trimestre 2020.**

- §- §- §- §

Pour ces examens professionnels le volume de postes sera de 85 par an (comme indiqué dans notre Flash info du 11 juillet 2019 suite à la réunion de présentation de la DRH-MD)

**Pour la phase d'admissibilité**, les candidats intéressés transmettront un dossier de **reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).**

**Les candidats admissibles** seront convoqués à un **entretien** avec **un jury d'une durée de 25 minutes, dont 10 mn de présentation.**

Une formation en e-learning d'aide à la rédaction du dossier de RAEP sera disponible début septembre sur INTRADEF pour les agents souhaitant en bénéficier. Un recensement des agents intéressés sera réalisé.

Les informations complètes seront mises en ligne prochainement sur SGA Connect (<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/carriere/examen-professionnel/Pages/Accueil.aspx>) ou sur Internet (« [www.concours-civils.defense.gouv.fr](http://www.concours-civils.defense.gouv.fr) »)

### Rappel du précédent Flash Info UNSA Défense :

La DRH-MD avait précisé : « ces promotions de corps se feront sans changement de poste »

**A la demande des représentants UNSA Défense, les frais de déplacement des agents se présentant à cet examen professionnel seront pris en charge exceptionnellement chaque année concernée. Cette prise en charge s'ajoute à celle réglementaire lors de l'inscription à un concours par an.**

**L'UNSA Défense propose de l'aide pour la rédaction du RAEP et ses représentants sont à votre disposition pour toute précision**

UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02

[federation@unsa-defense.org](mailto:federation@unsa-defense.org)

[portail-unsa.intradef.gouv.fr](http://portail-unsa.intradef.gouv.fr)

[www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)

@UnsaDefense

[www.facebook.com/UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)

Unsa defense diffusion

# Tout le monde a droit à l'UNSA !!

